

# CONCOURS NATIONAL

**Lèves-toi pour le Cameroun, Lèves toi pour l'Afrique !!! Sois la voix !**

## **CONCOURS DE LA MEILLEURE PLANCHE DE DESSIN ET/OU DE SCENARIO SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CAJ ET/OU DE LA CADEG PAR LE CAMEROUN**

En vue d'amener les jeunes camerounais à s'exprimer sur l'état d'implémentation des mécanismes de l'UA notamment, la Charte Africaine de la Jeunesse (CAJ) et la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG) par le Cameroun,

NDH-Cameroun lance le concours de la meilleure planche de dessin et/ou scénario sur l'UA et les engagements du Cameroun. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet de renforcement de la participation des citoyens camerounais à l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des politiques au sein de l'union africaine (Projet SOTU)**.

### **1. Contexte**

Le Cameroun est partie à plusieurs instruments juridiques internationaux et régionaux protecteurs des droits de l'homme. Ce constat est flatteur dans la mesure où le Cameroun s'inscrit dans une logique de protection des droits fondamentaux. A l'observation du répertoire des instruments juridiques et politiques adoptés par l'UA en 2015, le Cameroun est partie à 21 de ses instruments. En termes de classement, il occupe le 3ème rang dans la sous-région Afrique centrale, mais très loin du pays le plus performant dans le domaine, à savoir le Mali avec 36 ratifications. Par ailleurs, des 10 instruments juridiques sélectionnés par la coalition SOTU (State of the Union), le Cameroun en a ratifié 7 au rang desquels la CADEG en 2012 et la CAJ en 2011.

Ces deux instruments ont l'avantage de renfermer la plupart des droits fondamentaux de l'homme. La CAJ met un accent particulier sur les droits spécifiques aux jeunes, tout en rappelant aux Etats signataires leurs obligations en matière de protection des filles et des jeunes femmes. La CADEG quant à elle est révolutionnaire en ce sens qu'elle recommande aux Etats de garantir un accès véritable à la justice et surtout à organiser des élections régulières et transparentes.

Or, 5 ans après la ratification de la CAJ par le Cameroun, son internalisation n'a toujours pas permis d'améliorer la condition des jeunes. La jeunesse camerounaise, continue de faire face à de nombreux problèmes, notamment la faible représentativité dans les processus et cadres de prise de décisions, le chômage, le sous-emploi, l'alcoolisme, la prostitution, les sectes pernicieuses, la délinquance, la faible participation dans la chaîne des politiques publiques, etc. De son côté, la CADEG a fait naître de nombreux espoirs en ce qui concerne les questions de démocratie, gouvernance et élections au Cameroun. Pourtant, le processus électoral au Cameroun reste sujet à de nombreuses critiques : code électoral non consensuel, Organe de gestion des élections critiqué, régime politique fortement présidentieliste... Par ailleurs avec le phénomène de Boko Haram, les libertés publiques et la protection des droits de l'homme sont fortement mis à rude épreuve avec l'Etat d'urgence, les violences sur des journalistes, la censure, etc. Aussi, l'administration est faiblement redevable vis-à-vis des citoyens, d'où le règne de la corruption généralisée.

Au regard de ce qui précède, il est évident que contrairement à ce qui était attendu, la CAJ et la CADEG peinent à améliorer le quotidien des jeunes en particulier et des populations du Cameroun en général.

## **2- Objectifs du concours**

Ce concours consistera à écrire un scénario et/ou une planche de dessin pour la production d'une bande dessinée. Il s'agira donc pour les candidats de laisser parler leur imagination, leur créativité et leur ingéniosité afin de faire entendre leur voix sur le niveau d'implémentation de la CAJ et/ou de la CADEG au Cameroun. Sans être exhaustif, l'œuvre proposée doit répondre aux questions : **c'est quoi la CAJ et CADEG ? Quel est le niveau d'implémentation de ces instruments au plan interne ? Comment puis-je les utiliser au quotidien ? Quelles sont les difficultés liées à leur utilisation ? Comment y remédier ?**

## **3- Conditions d'amissibilité**

### **➤ Critère de sélection des candidats**

- La compétition est ouverte à toutes personnes résidentes au Cameroun ou à l'étranger ;
- Etre capable de comprendre les fondamentaux du droit et les instruments juridiques de l'UA (CAJ et CADEG);
- Avoir une responsabilité au sein de sa communauté constitue un grand atout ;
- Etre dynamique, motivé et soucieux du respect des droits humains ;
- Avoir la maîtrise de la politique de la jeunesse et connaître les défis actuels de la jeunesse.

### **➤ Conditions de soumission des candidatures**

#### ***Conditions de fond***

- Le respect du thème de la compétition ;
- La pertinence du message et du style utilisé en rapport à la cible ;
- L'originalité de l'intrigue et/ou du dessin ;
- La structure du scénario, sa cohérence, le choix des personnages et de leur cheminement ;
- Chaque candidat ne pourra présenter qu'un seul scénario et/ou dessin avec possibilité de constituer un groupe ;
- Les textes devront être rédigés en langue française ou anglais lisible.

#### ***Conditions de forme***

Les soumissions doivent comporter :

- Un synopsis de dix lignes résumant l'intrigue et le déroulement du scénario et/ou présentant le dessin ;
- Le scénario doit être compris entre 1 et 25 pages avec pour police d'écriture Times News Romans, taille 12 ; interligne 1,5 ;
- Le formulaire dûment rempli.

### **➤ Garanties**

Les droits d'auteur d'une œuvre soumise pour cette compétition reviennent aux participants. Cependant, les auteurs des œuvres artistiques et leurs ayants droits donnent leur accord, à titre gracieux, afin que leurs noms, les extraits de leurs œuvres ainsi que tous images, photos ou vidéos prises pendant la compétition puissent être exploités par NDH Cameroun, et ses partenaires dans la mise en œuvre du présent projet. Cette utilisation se fera avec la mention des noms des auteurs. Du seul fait de leur participation, les candidats déclarent être non seulement être les auteurs des textes qu'ils auront élaborés mais, s'engagent également contre tout recours éventuel des tiers en ce qui concerne l'originalité et le contenu des œuvres artistiques présentées ;

- Les auteurs donnent la permission aux organisateurs du projet d'apporter des modifications à l'œuvre artistique proposée ;

- Dans l'éventualité de la perte, du vol ou de la dégradation de l'œuvre envoyée, les organisateurs du concours ne sauraient être tenus pour responsables.

➤ **Les causes d'irrecevabilité**

- Les œuvres soumises ne doivent pas empiéter sur le droit à la vie privée, ou tout autre droit de la personne ;
- Le caractère diffamatoire, raciste/tribaliste, pornographique de l'œuvre ou encore susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque la rendra irrecevable ;
- Tout document envoyé après **le 20 Avril 2016** ne sera pas pris en considération.

**4- Processus de sélection**

Le jury sera composé de 7 personnes : 02 membres de la plateforme responsable de la mise en œuvre du projet, 02 membres de l'équipe du projet et 03 experts externes. Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel. Le jury disqualifiera tout concurrent n'ayant pas respecté les conditions ci-dessus énumérées. Seuls les candidats sélectionnés par le jury seront informés individuellement du résultat de la compétition.

**5- Prix**

Des récompenses sont réservées aux meilleures œuvres. Elles consisteront principalement en la publication des deux meilleures œuvres avec possibilité pour les vainqueurs de se voir attribuer d'autres prix. Bien plus, le jury pourra s'il le souhaite, décerner des mentions honorifiques à certains œuvres artistiques qui présenteront une ou des particularités méritant d'être encouragées. Les dessins et/ou scénarios non sélectionnés, pourront être présentés en **Mai 2016** à l'occasion de la Journée du lancement de la campagne « *Mon Union Africaine* ».

***NB** : Il est vivement conseillé aux candidats de lire tous les documents liés au présent appel, y compris la CAJ et la CADEG dans leur intégralité.*

*Les candidatures féminines/personnes handicapées/jeunes de la diaspora sont vivement encouragées.*

**BONNE CHANCE !!!**